

Veillées Foodstock 2012

Conditions Générales

1 - Les Veillées Foodstock 2012, ci après l'Évènement, est une manifestation laquelle se déroule les 21 avril et 4 mai et 12 mai 2012 au MAC/VAL, Musée d'art contemporain du Val de Marne.

Les tickets d'admission pour l'Évènement et les tickets A/R de Transport, pourront être acquis par voie électronique par l'intermédiaire du site www.lefooding.com, lequel renvoie à la centrale d'achat et de réservation www.fnac.com.

2 – Société organisatrice

L'Évènement est organisé par la société 1 Pièce Cuisine, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro B 439 898 636, dont le siège se trouve 24, rue Saint-Sabin 75011 Paris, représentée par son Gérant Monsieur Alexandre CAMMAS.

3 - Lieu et horaires de l'Évènement

3.1 : L'Évènement aura lieu au Mac/Val, place de la Libération 94 400 Vitry sur Seine.

Les réservations de tickets d'admission à l'Évènement sont ouvertes, en fonction des disponibilités, pour les dates et horaires suivants :

- 21 avril: 19h00 (ou 18h30 pour les bénéficiaires de tickets « Priceless Time »)
- 4 mai : 19h00 (ou 18h30 pour les bénéficiaires de tickets « Priceless Time »)
- 12 mai : 19h00 (ou 18h30 pour les bénéficiaires de tickets « Priceless Time »)

3.2 : Sur réservation, le Transport aller/retour sera assuré par un service de navettes affrétées par la compagnie Inter 2000.

Pour l'aller : départ du 2, place du Chatelet 75004 Paris, à destination du MAC/VAL.

Pour le retour : départ du MAC/VAL, place de la Libération 94 400 Vitry sur Seine, à destination du 2, place du Châtelet.

Les réservations de tickets aller/retour sont ouvertes, en fonction des disponibilités, pour les dates et horaires suivants :

Pour le 21 avril : départ 17h30, retour à 23h30

Pour le 4 mai : départ 17h30, retour à 23h30

Pour le 12 mai : départ 17h30, retour à 23h30

4 - Condition d'achat des tickets

4.1 : A compter du mois d'avril 2012, les tickets d'admission pour l'Évènement et les tickets de Transports A/R seront progressivement mis en vente à partir du mini-site dédié à l'Évènement accessible via le site www.lefooding.com.

A partir du mini-site, les menus et programmes des 3 veillées pourront être consultés.

4.2 : L'acquéreur en cliquant sur le bouton 'réserver' pourra, dans les limites des places disponibles, acquérir un ou deux tickets liés à la date choisie et au Transport.

L'acquéreur sera alors dirigé vers la billetterie en ligne du site www.fnac.com qui l'informerait des disponibilités, et modalités de paiements.

L'acquéreur devra confirmer son choix, et devra remplir l'ensemble des informations requises par le site www.fnac.com.

4.3 : L'Acquéreur garantit avoir tous pouvoirs et qualités pour procéder à la réservation et à l'achat des tickets.

Il garantit être majeur, et accepter les présentes conditions générales tant pour son compte que pour celui de la personne l'accompagnant.

Il est précisé que chaque réservation permet l'acquisition de une ou deux places par Veillée et par Transport.

4.4 : L'Organisateur garantit uniquement l'accès à la centrale de réservation et à la billetterie en ligne du site www.fnac.com, il ne peut en aucun cas garantir que toute demande de réservation sera accueillie favorablement, la participation dépendant des disponibilités.

5 - Prix des tickets

5.1 : La réservation de ticket d'admission à l'Évènement et l'achat de ces tickets sont limités à deux places par personne, et ceci en fonction des disponibilités.

La réservation de tickets, d'un prix global de 25 euros pour une personne et de 50 euros pour deux personnes pour l'Évènement, permet l'acquisition d'un ou deux tickets (le premier pour l'Acquéreur, le second pour la personne l'accompagnant) hors frais de billetterie.

Les tickets ne peuvent être acquis que par carte de crédit.

5.2 : La réservation de ticket de Transport A/R et l'achat de ces tickets sont limités à deux places par personne, et ceci en fonction des disponibilités.

La réservation de tickets, d'un prix global de 10 euros pour une personne et de 20 euros pour deux personnes pour le Transport, permet l'acquisition d'un ou deux tickets (le premier pour l'Acquéreur, le second pour la personne l'accompagnant) hors frais de billetterie.

Les tickets ne peuvent être acquis que par carte de crédit.

5.3 : L'acquéreur de ticket(s) d'admission à l'Évènement et la personne l'accompagnant pourront bénéficier d'un menu dégustation composé d'un velouté, d'un burger, d'une viande et d'un dessert, préparés par des chefs sélectionnés par Le Fooding et accompagnés de whisky et d'eau minérale. Si la situation l'exige, l'Organisateur se réserve le droit de modifier la composition du menu ainsi que le nombre de plats qui le compose, sans qu'aucune compensation ne puisse être demandée par l'Acquéreur.

Il est précisé qu'une partie des recettes de l'Évènement sera reversée par l'Organisateur à l'association LES ENFANTS DU CONGO BETHANIE, association caritative, dédiée à l'aide aux femmes et enfants en difficultés de la République du Congo Brazzaville. Aucun reçu fiscal ne sera délivré à l'acquéreur.

6 - Conditions d'accès à l'Évènement

6.1 : Lors de l'accès à l'Évènement, l'acquéreur devra présenter une pièce d'identité accompagnée de l'impression du document délivré par le site www.fnac.com confirmant l'achat des tickets.

Les mineurs ne pourront assister à l'Évènement ou bénéficier du Transport qu'en étant accompagnés d'une personne majeure.

6.2 : L'acquéreur et la personne l'accompagnant devront se présenter au plus tard 20 minutes après l'horaire annoncé sur le ticket.

En cas de retard, l'Organisateur ne pourra garantir la dégustation de l'intégralité du menu, ni l'accès à l'Évènement.

6.3 : Il est précisé que tout enregistrement ou photographie de l'Évènement est interdit sans l'autorisation de l'Organisateur.

6.4 : L'Organisateur se réserve la faculté de refuser l'accès à l'Évènement ou d'expulser toute personne qui ne respecterait pas les conditions de sécurité spécifiques à l'Évènement. Aucun remboursement des tickets ne pourra avoir lieu si les Organisateurs refusent l'accès ou expulsent les Acquéreur du fait de leur comportement.

L'acquéreur se porte fort du respect des présentes conditions générales par toute personne l'accompagnant lors de l'Évènement.

7- Conditions d'accès à la navette

7.1 : Pour bénéficier du Transport A/R, l'acquéreur devra présenter une pièce d'identité accompagnée de l'impression du document délivré par le site www.fnac.com confirmant l'achat des tickets.

Les mineurs ne pourront bénéficier du Transport qu'en étant accompagnés d'une personne majeure.

7.2 : L'acquéreur et la personne l'accompagnant devront se présenter au plus tard 15 minutes avant l'horaire de départ annoncé sur le ticket.

En cas de retard, l'Organisateur ne pourra garantir le Transport.

7.3 : Il est précisé que tout enregistrement ou photographie durant le Transport est interdit sans l'autorisation de l'Organisateur.

7.4 : L'Organisateur ou la Compagnie Inter 2000 se réservent la faculté de refuser l'accès au Transport ou d'expulser toute personne qui ne respecterait pas le règlement intérieur de la compagnie Inter 2000. Aucun remboursement des tickets ne pourra avoir lieu si les Organisateurs et/ou la Compagnie Inter 2000 refusent l'accès ou expulsent les Acquéreurs du fait de leur comportement.

L'acquéreur se porte fort du respect des présentes conditions générales par toute personne l'accompagnant lors du Transport.

8 - Captation photographique et audiovisuelle

Il est précisé que l'Evènement pourra faire l'objet d'une captation photographique ou audiovisuelle par l'Organisateur.

Par sa participation à l'Evènement, l'acquéreur et la personne l'accompagnant accordent à l'Organisateur la faculté irrévocable de publier, reproduire, et communiquer au public par tous modes de diffusion et sur tous supports, son image ainsi que tout attribut de sa personnalité (image, voix, droits d'auteur, droits voisins...) qui serait filmé ou photographié lors de l'évènement.

La présente autorisation est concédée pour le monde entier et pour une durée de 70 ans.

Cette autorisation est opposable à l'Acquéreur, la personne l'accompagnant, leurs héritiers et ayants droits.

8 - Conditions de rétractation

8.1 : Conformément aux dispositions de l'article L.121-20-4 du Code de la Consommation, l'acquéreur ne dispose d'aucun droit de rétractation.

8.2 : L'acquisition des tickets est définitive et ne pourra faire l'objet d'aucun transfert ou remboursement, à l'exception des cas suivants :

(a) si l'Evènement ou le Transport est annulé, ou

(b) si l'Évènement est reporté à une date ultérieure et que l'Acquéreur ne souhaite pas maintenir sa réservation à la date du report.

Dans ces trois hypothèses, l'acquéreur qui souhaiterait obtenir le remboursement du prix des tickets devra se manifester dans un délai maximum de 48 heures à compter de l'information qui lui sera donnée de l'annulation ou du report de l'Évènement.

A défaut, l'acquéreur ne pourra demander le remboursement des tickets.

8.3 : Aucun remboursement ne pourra avoir lieu dans l'hypothèse où l'annulation de l'Évènement et/ou du Transport serait consécutive à un cas de force majeure.

9 - Acceptation des conditions générales d'utilisation

9.1 : Par l'acquisition des tickets, L'Acquéreur accepte expressément d'être lié par les termes et conditions des présentes conditions générales, ainsi que de celles de la billetterie en ligne www.fnac.com, et du règlement intérieur du MAC/VAL et de la compagnie de cars Inter 2000.

L'Acquéreur se porte également fort du respect des présentes conditions par la personne l'accompagnant.

10 - Responsabilité

10.1 : L'Organisateur ne pourra être responsable des utilisations non autorisées ou frauduleuses du site internet www.lefooding.com, comme de la billetterie électronique www.fnac.com.

10.2 : L'Organisateur se réserve la faculté de poursuivre toute utilisation non autorisée ou frauduleuse des sites précités.

10.3 : L'Acquéreur ne pourra en aucun cas, copier, modifier, distribuer, transmettre, vendre, reproduire, publier, licencier ou revendre toute information, logiciel, produit ou service obtenu dans le cadre des présentes.

L'Acquéreur s'interdit expressément :

- (a) D'acquérir les tickets à titre commercial ;
- (b) De faire des réservations spéculatives, fausses, ou frauduleuses ;
- (c) De revendre des tickets acquis.

10.4 : L'Organisateur ne pourra être responsable de tout dommage direct ou indirect relatif aux conditions d'accès et d'utilisation du site www.lefooding.com et de la billetterie www.fnac.com.

11 - Loi applicable, tribunal compétent

Les présentes conditions générales sont soumises au droit français et à la compétence des tribunaux parisiens.

12 – Renseignements

Tout renseignement peut être demandé par courrier électronique à l'adresse :

contact@lefooding.com